



Mon beau frere refuse de quitter mon logement social

Par **vanouch1906**, le **25/02/2015** à **22:37**

Bonjour

Je suis locataire d'un F2 sociale dans le 92. Mais suite a mes retrouvaille avec le papa, je suis partie vivre quelques temps en Belgique. Mon beau frere qui etait chez sa mere, mais la cohabitation devenu impossible, je lui ai proposer de venir habiter chez moi le temps que je suis en Belgique pour soulager le coeur de sa mere qui etait malade. Je lui ai juste dit de payer le loyer et toutes les charges, je ne prenais donc aucun benefice. Pour ne pas qu'il soit en galere avec le service HLM, on a fait une attestation de cohabitation legale, pour qu'ils evitent de l'expluser. J'ai prevenu l'OPHLM que j'etais chez ma mere que laues temps car elle etait malade mais que le lgement etait ma residence principale.

Aujourd'hui, victime de violence je desire reprendre mon appartement. Je le harcele depuis plus d'un an, Mais celui ci ne veut rien entendre et refuse de quitter las lieux. Je les menacer a plusieurs reprise d'appeller les flic, et il me repond que c'est moi qui est en tort, et je risque quelques choses si j'appelle els flic. Que faire? Sachant que l'attesttation faite a la commune, n'a aucune valeur juridique. Il refuse de repondre au telephone, meme a la porte. Il s'est installer confortablement, et a ramener meme sa copine. Il dit qu'il a toute les preuves du paiement de loyer car il a payer par carte, l'EDF et le GAZ sont prelevee sur son compte malgre que les factures soient a mon nom. Aidez moi svp. Qu'est ce que je risque? Comment recuperer mon appartement? SVP aidez moi

Par **vanouch1906**, le **27/02/2015** à **08:09**

qui peut m'aidez?????